



COMMUNIQUÉ OFFICIEL

Nouveaux horaires 2019 des guichets et téléphones de l'administration communale

La Municipalité vous informe des nouveaux horaires des guichets et téléphones de l'administration communale, valables à partir du 1^{er} janvier 2019 :

Lundi à jeudi **08h00 – 11h30 / 14h00 – 16h30**

Vendredi **08h00 – 11h30 / 14h00 – 16h00**

Attention, le bureau du Contrôle des Habitants est fermé le mardi matin !

Il vous est possible de prendre rendez-vous en dehors de ces heures, pour une démarche administrative, en contactant directement le Service concerné.

La Municipalité